

Quel conseil municipal !

En premier lieu, pour des raisons de stockage de données, il ne nous a pas été possible de mettre à votre disposition la vidéo du conseil municipal du 28 juillet. Nous réparerons cela très prochainement. Celui du 4 août, étant à huis clos sur décision du maire, ne permettait ni enregistrement, ni presse, ni public.

Par contre, [visionnez dès maintenant le conseil municipal du 29 septembre 2014](#).

Un conseil, a priori simple, sans ordre du jour exceptionnel (8 délibérations). Pourtant, que d'échanges tendus, rudes, cela en grande partie lié à l'attitude très autoritaire du maire. Arrêtons-là les commentaires. Faites vous votre propre idée !

A l'identique de l'émission télévisée « Arrêt sur images », avec réflexion, venez regarder les échanges autour des deux premières délibérations. Mettez les en parallèle avec ce que certains en disent, avec ce qui est relaté par la presse.

Un petit arrêt sur image pour montrer tout l'intérêt de la vidéo.

Mme LODAY, à deux reprises, a voulu quitter le conseil, choquée par l'attitude de M.LAINE. Pour resituer sa dernière intervention, elle reproche au maire de profiter d'une délibération pour faire un véritable procès ouvert contre M.SAMAMA.

Il y a eu, dans la presse, deux manières de retranscrire sa dernière intervention :

1. « Je suis sidérée par ces débats ressemblant à un procès » en est une tout en plaçant cela derrière une intervention de M.SAMAMA pour laisser penser que ces propos sont adressés à lui.
2. « Je suis sidérée par la teneur des débats. Vous nous avez rappelés, M. le maire, qu'on devait s'en tenir au sujet des délibérations. Vous avez à peine daigné répondre à nos interventions, et maintenant vous entrez dans un débat qui ressemble à un procès en conseil sur des contentieux qui sont hors sujet et hors de propos. Je suis vraiment choquée et je me demande si je vais rester » en est une autre. La dernière manière est la plus fidèle aux propos de Mme LODAY. Ses propos ne s'adressent pas à M.SAMAMA.

Ces deux manières de retranscrire une même intervention sont diamétralement opposées. Seule la dernière est fidèle à la réalité.

Notre propos est d'inciter chacun, par un esprit critique, à apprécier la réalité du conseil municipal au Pouliguen, et à ne pas prendre pour responsable, des personnes toutes désignées par certains. Le Groupe « Le Pouliguen Autrement », peu impressionné, ni arrêté par certains vents contraires médiatiques, a débattu sur le fond dans l'intérêt du Pouliguen et continuera dans cette voie, sans animosité, sans agressivité, dans l'intérêt d'une démocratie active.

N'oubliez pas de venir donner votre avis sur le futur « [Boulodrome](#) » ou nous transmettre vos suggestions dans la rubrique « [Consultations](#) ».

Au plaisir de vous rencontrer,
Toute l'équipe « Le Pouliguen autrement ».